

Mardi 26 septembre 2017



La commission territoriale Seine-amont s'est réunie mardi 26 septembre 2017 à Sens. Avant le début de la séance, des représentants syndicaux ont souhaité informer les membres de la COMITER, sur les difficultés liées au contexte budgétaire et statutaire au sein de l'agence de l'eau.

La réunion présidée par M. Etienne HENRIOT, a permis de débattre de l'ambition et de la stratégie de l'Agence pour son 11^{ème} programme, sur le volet « *Alimentation en eau potable et protection de la ressource* », puis d'évoquer le projet de SOCLE soumis aux collectivités, et enfin, d'aborder la déclinaison locale de la stratégie d'adaptation au changement climatique, avec la signature de la déclaration d'engagement, en présence de la presse.

Concernant le 11^{ème} programme, la COMITER a notamment insisté sur la nécessité de trouver une réponse adaptée pour la mise en œuvre des actions préventives. Faute d'outil juridique ou financier performant sur le préventif, les maitres d'ouvrage privilégient encore trop souvent les solutions de traitement. Les distributeurs d'eau restent également peu impliqués dans ces actions, alors que l'opinion publique pourrait, si elle était mieux informée, pousser à l'amélioration des performances de la distribution d'eau (qualité eau, fuites, ...). Il est rappelé par ailleurs que le soutien à l'agriculture pour la protection de la ressource ne devrait pas avoir à souffrir de la défaillance d'opérateurs extérieurs à l'agence. La nécessité de se concentrer sur des captages prioritaires est également évoquée, en lien avec la possibilité de réduire le nombre de captages pour mener des actions plus fortes. Enfin, un souhait est émis quant au fait que le 11^{ème} programme favorise les compensations écologiques et la création de débouchés locaux et que les programmes d'actions sur les AAC soient simplifiés.

Concernant le point sur la SOCLE, les participants soulignent les efforts de structuration interne faits par certains syndicats pour maintenir la gouvernance locale et les résultats positifs obtenus en matière de programmation des actions. En revanche, ils appellent à rester vigilant sur les conséquences en termes de mobilisation des moyens humains internes à l'agence dans cette période de réductions d'effectifs.

Concernant le point relatif à la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie, une présentation des initiatives locales témoigne de la prise de conscience des acteurs et de la compréhension des conséquences, notamment en matière d'activités économiques. Les membres de la COMITER Seine-amont ont ensuite signé la déclaration d'engagement pour l'adaptation au changement climatique.



Etienne Henriot a également rappelé que 2 commissions territoriales seront organisées en 2018 ainsi qu'un forum des acteurs de l'eau. Il rappelle également que les Récid'eau auront lieu les 25 et 28 janvier 2018.